

**COMMUNE DE ROPPENHEIM**

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Haguenau-Wissembourg

--oOo--

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 5 juin 2026 à 19h30
à la Mairie de Roppenheim
Convoqué régulièrement le 26 mai 2026

Membres élus..... : 15	<u>Sous la Présidence de Monsieur René STUMPF, Maire</u>
Membres en fonction..... : 15	<u>Membres présents</u> : René Stumpf, Sophie Pauli, Mathieu Beyreuther, Daniel Albrecht, Jessica Hauk, Daniel Hohnadel, Christelle Mannheim, Sabine Muller, Reynette Sutter
Membres présents..... : 9	
Absent(s) avec procuration :	
Absents..... : 6	<u>Absents excusés</u> : Caroline Kasper, Danielle Niess, Maurice Meinzer, Thomas Reheissen, Grégory Stumpf, Céline Wagner
Quorum..... : 5	<u>Absent(s) non excusé(s)</u> : /
	<u>Secrétaire de séance</u> : Mathieu Beyreuther

031/26 Désignation des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Le Conseil municipal,
Vu le Code électoral ;
Vu le décret portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
Vu les circulaires et instructions préfectorales relatives à l'organisation de ce scrutin ;
Le conseil municipal est invité à procéder aux opérations électorales.

Bureau électoral

Conformément à l'article R. 133 du code électoral, la présidence en est assurée par le maire, ou à défaut par un adjoint ou conseiller présent dans l'ordre du tableau. Il est constitué des deux membres présents les plus âgés et des deux membres présents les plus jeunes.

Sont donc appelés à composer le bureau :

Mme Sabine MULLER
M. Daniel HOHNADDEL
Mme Jessica HAUK
Mme Christelle MANNHEIM
M. Mathieu BEYREUTHER, secrétaire

Dépôt des listes

Une liste a été déposée par des conseillers : Unis et actifs pour l'avenir

Le conseil municipal procède aux opérations électorales mentionnées ci-dessus dont les résultats suivent :

Nombre de bulletins dans l'urne : 15

Bulletin nul : 0

Bulletin blanc : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Ont obtenus :

Liste Unis et actifs pour l'avenir : **15 VOIX**

Ont été proclamés **délégués titulaires** et ont déclaré accepter ces fonctions :

M. René STUMPF
Mme Sophie PAULI
M. Mathieu BEYREUTHER

Ont été proclamés **délégués suppléants** et ont déclaré accepter ces fonctions :

Mme Sabine MULLER

M. Maurice MEINZER

Mme Christelle MANNHEIM

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour extrait conforme,

Le Maire

René STUMPF



Le secrétaire de séance

Mathieu BEYREUTHER

Date de publication : 11/06/2026

Date de transmission à la Sous-Préfecture : 11/06/2026

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Il informe que cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication